



Triplette Handicap National



Meschers Bowling Club, samedi 31 mars 2018

I Le **Meschers Bowling Club (M.B.C.)** organise le **31/03/2018** sa triplette handicap homologuée sur les pistes du *Family Fun Bowling de Meschers-sur-Gironde*.

Ce sera une **triplette handicap** sur une journée, ouverte aux 12 premières équipes inscrites qui se rencontreront suivant le système **ROUND-ROBIN**. Les joueurs et joueuses devront être en règle avec la F.F.B.S.Q.

Ce tournoi sera soumis aux règlements en vigueur avec la F.F.B.S.Q. applicables pendant toute la compétition dont *les litiges seront tranchés par l'arbitre ou à défaut l'organisatrice (Isabelle Wehowski)*.

Contact : contact@meschers-bowling-club.eu

Isabelle Wehowski : 06.16.68.47.67

II L'**engagement** sera de **180,00 € par équipe** (60,00 €/joueur) et devra être confirmé au plus tard 15 jours après la réservation téléphonique et/ou mail, en joignant un bulletin mentionnant le nom et l'ordre des joueurs, leurs clubs respectifs, un numéro de téléphone et/ou mail pour contact, ainsi que le **chèque** du montant de l'engagement établi à l'ordre de **M.B.C.** à l'adresse suivante :

M.B.C. – 13 rue Gambetta – 17260 Gémozac

** Les équipes défaillantes ne seront pas remboursées de leur engagement passé le sixième jour avant la finale, sauf cas de force majeure.*

III Le **Handicap** sera calculé, selon la moyenne du joueur (se), sur la base de 70 % de la différence à 220, pris sur le listing en vigueur. Il est limité à 70 quilles maximum par joueur (se).

IV Le **déroulement** de la compétition s'effectuera de la manière suivante :

- 12 Triplettes se rencontrent en système *Round-Robin* sur 11 lignes et il sera attribué 90 quilles de bonus au gagnant du match et 45 en cas d'égalité.
- Le classement se fera au nombre de quilles et en cas d'égalités, l'avantage sera donné sur les confrontations directes.

** Le tableau des matchs sera établi de façon à éviter la rencontre de 2 équipes d'un même club à la fin de la compétition.*

